

DEPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement
d'Etampes
Canton d'Arpajon

N° 2022 054

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BOISSY-SOUS-SAINT YON**

DATE DE CONVOCATION 6 octobre 2022	L'an deux mille vingt deux Le treize octobre, Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur SAADA Raoul, Maire.
DATE D'AFFICHAGE 6 octobre 2022	
NOMBRE DE CONSEILLERS	<u>Etaient présent(e)s</u> : M. SAADA Raoul – M. PICHON Jean-Marc – Mme MOUNOURY Aurélie – M. FAUCHE Fabien – Mme CAZADE-SAADA Claire – M. IBOUADILENE Francis – M. GAUTHIER Dominique – M. DA SILVA Frédéric – Mme MOAL Sylvie – Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédéric – Mme BLAIZE Sophie – M. LAURENT Eric – Mme COURTOIS Cécile – M. GOFF Jullian – M. DORIZON Maurice – Mme PEDRONO Anne-Marie – M. LION Robert – M. TISCHENBACH Thierry.
EN EXERCICE : 27	
PRESENTS : 19	
VOTANTS : 24	<u>Absent(e)s représenté(e)s</u> : M. LOURS Xavier – M. REYNAUD Max – M. AURTENECHÉ Michel – Mme SCACCHI Anne – Mme LEROMAIN Nadège. <u>Absent(e)s non représenté(e)s</u> : Mme BONNASSEAU Patricia – Mme HEMON Alexandra – Mme BILIEU Carine.
	Madame CAZADE-SAADA Claire a été désignée secrétaire de séance.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION TEAM'AGINE DANS LE CADRE DU 4L TROPHY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le 4L Trophy, est une course d'orientation, s'adressant aux jeunes de 18 à 28 ans où la solidarité et le dépassement de soi offrent aux participants l'occasion de vivre une expérience unique. Il s'agit d'un périple de 6000 km à travers la France, l'Espagne et le Sahara marocain, à bord d'une Renault 4L qui arpentera le désert afin d'acheminer des fournitures scolaires et sportives aux enfants les plus démunis du désert marocain.

L'association Team'Agine regroupe douze jeunes dont 2 jeunes femmes qui se sont constituées en équipage pour participer au 4L Trophy 2023. L'une des pilotes réside à Boissy-sous-Saint-Yon.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le projet de l'association Team'agine de participer à la 26^{ème} édition du 4L Trophy qui se tiendra du 16 au 23 février 2023,

CONSIDERANT l'intérêt de soutenir une initiative à but solidaire menée par un groupe de jeunes dont une des pilotes est Buxéenne,

CONSIDERANT que ce projet s'inscrit dans une volonté politique de soutenir les initiatives à visée solidaire portées par les habitants notamment des jeunes du territoire,

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

APPROUVE l'octroi, à titre exceptionnel, d'une subvention de 300 € à l'association Team'agine dans le cadre de sa participation à la 26^{ème} édition du 4L Trophy du 16 au 23 février 2023.

PRECISE que les crédits correspondants seront imputés au budget de l'exercice 2022.

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219100856-20221013-DEL2022-054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2022

Affichage : 13/10/2022



Le Maire,

Raoul SAADA

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.